

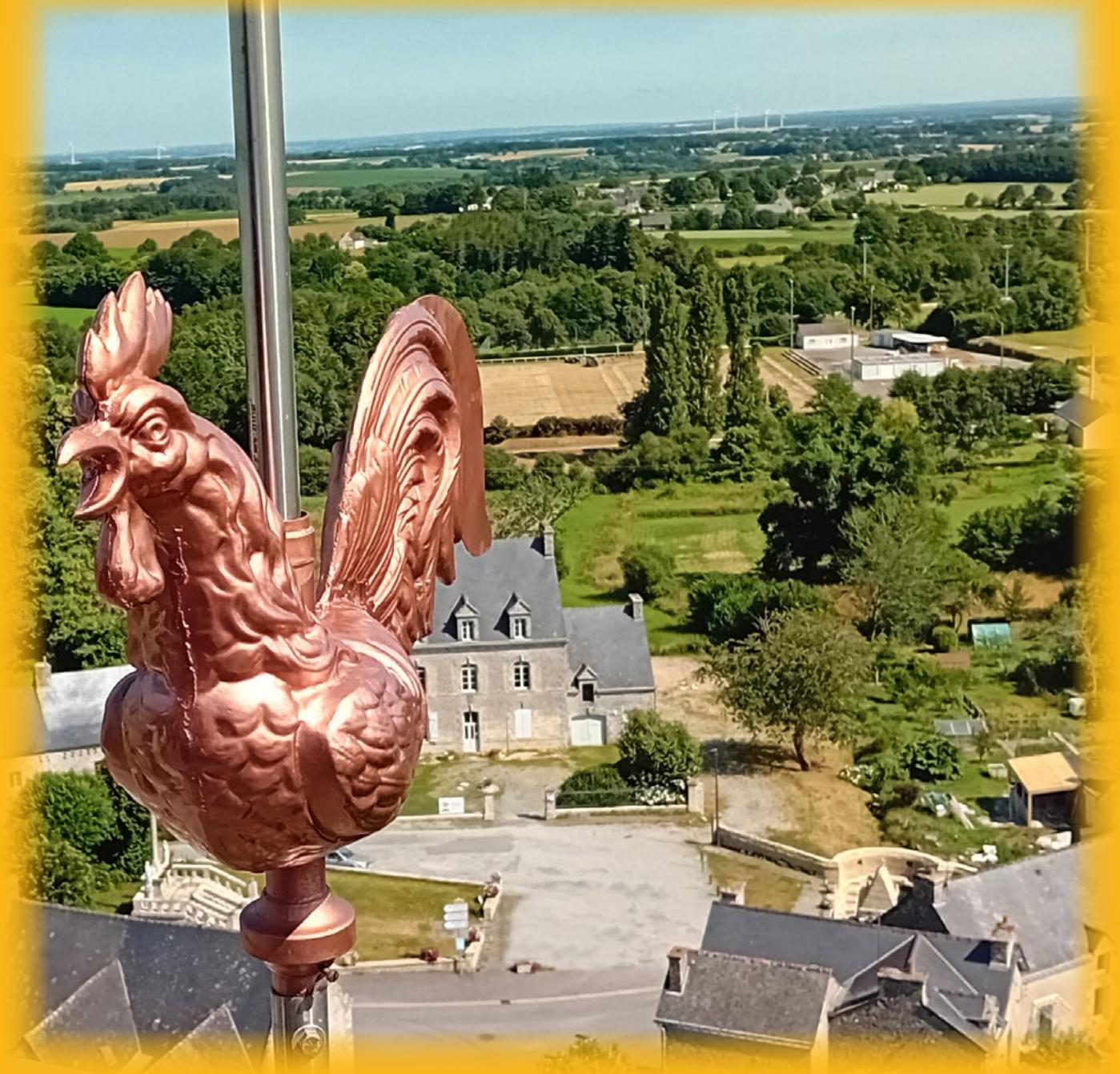
Cruguel

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2023



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne



La ruralité... une vie pleine de valeurs



Chères Crugelloises
et Chers Crugellois

Dans une période où l'on parle de perte de repères, de repli sur soi, d'inflation, de crise énergétique, il est plus que jamais essentiel de revenir à ces choses simples de la vie. Et ce temps des vœux en fait naturellement partie !

En 2023, les actions menées par le conseil municipal ont toujours en point de mire de servir « l'intérêt général », afin que notre village soit toujours un lieu agréable où il fait bon vivre.

Mais voilà, à peine 2023 s'en est-elle allée, que déjà 2024 l'a remplacée et malgré les incertitudes financières pour nos budgets, avec la baisse des dotations de l'État, l'augmentation du coût de l'énergie, il faut plus que jamais être aux aguets de tous les dispositifs de financement possibles et cela demande de l'énergie et du temps.

Pour 2024, il faudra garder le bon cap, tout en nous adaptant au contexte et rester prudent car les projets sont nombreux et nous devons les répartir dans le temps, raisonnablement. Nous devons continuer à investir pour toujours améliorer notre cadre de vie.

Mesurons tous, la chance que nous avons d'habiter dans un village où il fait bon vivre. Où nous prenons le temps, de discuter entre nous, de rigoler, de partager et surtout où le mot « entraide » n'a pas disparu.

Apprécions de vivre dans nos villages où l'hospitalité est restée très présente, il en est de même de la solidarité spontanée, ou encore de la capacité à faire confiance, la vie y est moins anonyme.

Cultivons ces valeurs de savoir vivre et de tolérance le plus longtemps possible à Cruguel.

Je n'oublie pas de saluer les présidents et les membres des associations de la commune ainsi que les bénévoles car vous le savez, vous êtes, par votre engagement, votre dévouement, votre implication quotidienne, la plus précieuse des richesses de notre commune, car vous participez à rendre notre village animé et dynamique par l'organisation d'événements rythmant l'année.

Je terminerais par la formule, « les actes valent bien mieux que les mots », disait Napoléon.

Très modestement, et à mon niveau, je préfère moi aussi, les actes aux mots. De nouvelles tâches nous attendent et je souhaite continuer à mobiliser le conseil municipal pour œuvrer dans cette perspective durant ces 3 prochaines années.

A toutes et à tous, que cette année 2024 vous comble, comme vous le méritez, de tous les petits bonheurs que la vie peut nous offrir. Je vous souhaite également l'amour, la réussite et la santé.

Je ne doute pas que nous passerons beaucoup de bons moments de rires et de joies ensemble en 2024.

Le Maire,
David BOULVAIS

> **RESPONSABLE DE LA RÉDACTION**
David BOULVAIS

> **RÉDACTION**
Municipalité de Cruguel

> **CREDIT PHOTOS**
Crédit Photos : Mairie de CRUGUEL ,
M. Mathieu RIVRIN photographe,
associations

SOMMAIRE

- Mot du maire.....1
- Les principales décisions
du conseil municipal.....2 à 12
- État civil.....13
- Rétrospective 2023.....14 à 18
- Bibliothèque.....19
- CCAS.....20
- Urbanisme21
- Démarches administratives22 à 27
- Les artisans/ commerçants
et services sur la commune.....28 à 30
- Les associations31 à 37
- Ploërmel Communauté38 et 39
- Écoles.....39 à 42
- Calendrier des manifestations 2024.....43

Mairie de CRUGUEL

17 rue de la Mairie - 56 420 CRUGUEL
02 97 73 01 48 contact@mairiecruguel.fr
www.cruguel.fr

Les horaires d'ouverture :

| | | |
|----------|----------------|------------------|
| Lundi | 8H30- 12H30 | 14H00 – 18H00 |
| Mardi | 8H30- 12H30 | Fermée |
| Mercredi | Fermée | Fermée |
| Jeudi | 8H30- 12H30 | 14H00 – 18H00 |
| Vendredi | 8H30- 12H30 | 14H00 – 18H00 |



19 JANVIER 2023

Rue du stade – règlement voirie

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue du stade, la commune doit s'assurer que les terrains qui ne sont pas bâtis aujourd'hui, ne demanderont pas un raccordement Eaux Usées ou électricité dans les 5 années à venir. Car ces raccordements abîmeraient la nouvelle route.

Les enrobés effectués depuis moins de 5 ans ne pourront pas être découpés en vue d'un raccordement, celui-ci sera obligatoirement effectué par fonçage.

Motion de soutien au centre hospitalier de PLOERMEL

Sensibles à la désertification médicale et à l'attractivité du territoire, dans l'intérêt de la population du bassin de Santé, les membres du conseil municipal de CRUGUEL demandent à L'Agence Régionale de Santé :

- le maintien de la M.C.O. (Médecine, Chirurgie, Obstétrique / Maternité),
- des urgences 24h/24
- le recrutement des praticiens de MCO à temps plein sur le site de Ploërmel.
- la gestion locale du personnel soignant
- la réhabilitation immobilière du site de Ploërmel pour répondre aux réels besoins de la population

Élagage

De nombreux propriétaires n'élaguent pas leurs arbres le long des voies communales et des chemins.

Cette situation engendre des problèmes pour le passage des engins agricoles et autres.

L'entreprise BELLAMY Dorian a été retenue pour effectuer les travaux nécessaires qui sont facturés aux propriétaires.



28 FÉVRIER 2023

Subventions aux associations

| Organisme | Montants accordés en 2023 |
|--|--|
| Asso. Sportive de Cruguel (ASC) | 1 500 € |
| Le Cruguel Josselin | Pas de course en 2023 |
| Cruguel Pétanque Club | Pose du grillage et chauffe-eau |
| Cyclo-cross de Cruguel | 150 € |
| APEL Cruguel - voyage scolaire | 20 € / jour / élève de Cruguel scolarisé dans le RPI |
| APEL Cruguel - arbre de Noël | 6 € par élève de CRUGUEL scolarisé dans le RPI |
| Les Ajoncs d'or | 220 € |
| Ass. Communale de Chasse Agréée (ACCA) | 260 € pour achat de matériaux |
| ACCA (chasse) pour piégeage de ragondins | 300 € (100 € par piéteur FDGDON) |
| IMAC (inter asso de Matériel d'Animation Cruguel) | 300 € pour achat de matériel (non versée) |
| Ô bon Kru | 500 € (subvention exceptionnelle) |
| Atelier de l'Oust à Brocéliande (Marché médiéval) | 200 € |
| Le Commun possible | 100 € (pour les 10 ans, AG exceptionnelle, conteur) |
| Amicale des donateurs de sang - JOSSELIN | 30 € |
| Chambre des métiers et de l'artisanat | 50 €/élève de Cruguel |
| CFA BATIMENT | 50€/élève de Cruguel |
| Autres organismes de formation des jeunes | 50 €/ élève de Cruguel |
| Tref'futé (asso foyer de vie Les Cygnes) | 70 € |
| Ligue contre le cancer | 100 € |
| Mémoires du Pays de Josselin | 70 € |
| Association hors commune pour sport ou loisirs n'existant pas sur la commune | 10 € par enfant (mineur) de Cruguel |
| Le souvenir français – Comité du Pays de Josselin | 0,10 € par habitant |
| Banque Alimentaire du Morbihan | 80 € (adhésion selon convention avec CCAS de Josselin) + refacturation des denrées facturées |

Syndicat Scolaire du Pays de Josselin – Modification des statuts

Le comité syndical du Syndicat scolaire du Pays de Josselin, lors de sa réunion du 31 janvier 2023, a approuvé une modification des statuts du syndicat concernant l'article 9 : contribution des communes.

En effet, les élus du comité syndical du Syndicat scolaire ont validé le projet de déconstruction/reconstruction de la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN. Or, ils souhaitent que la répartition du financement de cet équipement entre les communes soit différente par rapport à ce qui était initialement prévu dans les statuts.

Le conseil municipal valide la répartition suivante :

| Communes adhérentes | % |
|---------------------|---------|
| CRUGUEL | 1,89 % |
| FORGES DE LANOUEE | 15,68 % |
| GUEGON | 13,81 % |
| GUILLAC | 13,09 % |
| HELLEAN | 1,45 % |
| JOSSELIN | 40,00 % |
| LA CROIX HELLEAN | 9,70 % |
| LA GREE ST LAURENT | 1,20 % |
| LANTILLAC | 0,92 % |
| ST SERVANT | 2,26 % |
| TOTAL | 100 % |

Demande de location de terrains communaux (ZI 62-64-65 et ZI 85)

Madame Marine BOULVAIS est autorisée à louer les parcelles suivantes :

| | Surface à exploiter (m²) | fermage (en €) |
|--|--------------------------|----------------|
| Terrain Route de St Yves – ZI 85 | 4 710 | 56,52 € |
| Terrain rue du stade (en pente au-dessus de la lagune) | 10 250 | 123 € |

Convention d'adhésion au centre de distribution alimentaire de Josselin (Banque Alimentaire)

Une convention est signée entre la commune de CRUGUEL, le CCAS de JOSSELIN et la Banque Alimentaire afin que les habitants de CRUGUEL puissent bénéficier d'une distribution de denrées alimentaires (via la Banque Alimentaire)

La commune verse une cotisation annuelle forfaitaire de 80 € à la banque alimentaire qui nous refacture les denrées distribuées aux crugellois (10 € + 0,23 € le kg)

Ploermel communauté : Zéro Artificialisation Nette

Sur la décennie précédente, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. Tous les territoires sont concernés : mais en particulier 61% de la consommation d'espaces est constatée dans les territoires sans tension immobilière. Les conséquences sont écologiques (érosion de la biodiversité, aggravation du risque de ruissellement, limitation du stockage carbone) mais aussi socioéconomiques (coûts des équipements publics, augmentation des temps de déplacement et de la facture énergétique des ménages, dévitalisation des territoires en déprise, diminution du potentiel de production agricole etc.).

Objectif zéro artificialisation nette (ZAN)

La France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 :

- l'objectif d'atteindre le «zéro artificialisation nette des sols» en 2050,
- avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

Pour ce faire, la commune de CRUGUEL a réalisé l'inventaire cartographique de la consommation des espaces naturels de 2011 à 2021.

24 MARS 2023 - BUDGET

Vote des taux des impôts directs locaux pour 2023

Cette année encore, et ce depuis 2015, les taux restent inchangés. Les élus souhaitent gérer au mieux le budget communal, sans impacter les ménages.

Par contre, les taxes foncières sont aussi calculées à partir des valeurs locatives qui sont réévaluées par L'ÉTAT chaque année et indexées sur l'inflation, et cette année l'augmentation a été fixée à +7,1% pour 2023.

Cette valeur locative sert ensuite de base sur laquelle le taux communal est appliqué.

Malgré les efforts de la commune, votre feuille d'imposition devrait donc voir son montant augmenter en 2023 ...

les taux sont maintenus comme suit :

| | Bases prévisionnelles 2023 | Maintien des Taux | Produits à taux constant |
|---|----------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Taxe Foncière (bâti) | 483 200 | 14.40 + 15.26 = 29.66 | 143 317 |
| Taxe Foncière (Non bâti) | 59 300 | 36.18 | 21 455 |
| Taxe Habitation sur les logements vacants | 15 742 | 12.81 | 2 017 |
| Taxe Habitation résidences secondaires | 148 500 | 12.81 | 19 023 |

Subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Afin d'équilibrer le budget du CCAS de Cruguel, une subvention de 2 820 € est accordée au CCAS.

Approbation des comptes administratifs 2022

Compte administratif 2022 – Budget principal commune

| COMMUNE | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|-----------------|----------------|----------------|
| Dépenses | 407 092,38 € | 369 026,10 € |
| Recettes | 577 829,07 € | 309 850,03 € |
| Résultat 2022 | 170 736,69 € | -59 176,07 € |
| report 2021 | 353 875,16 € | -15 837,05 € |
| Résultat cumulé | 524 611,85 € | -75 013,12 € |

Compte administratif 2022 – Budget Annexe lotissement Le Crugelik

| LOTISS CRUGUELIK | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|------------------|----------------|----------------|
| Dépenses | 21 156,61 € | 0,00 € |
| Recettes | 26 291,93 € | 21 156,61 € |
| Résultat 2022 | 5 135,32 € | 21 156,61 € |
| report 2021 | -5 135,32 € | -21 156,61 € |
| Résultat cumulé | 0,00 € | 0,00 € |

Compte administratif 2022 – Budget Annexe Lotissement des hirondelles

| LOTISS HIRONDELLES | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--------------------|----------------|----------------|
| Dépenses | 152 216,59 € | 101 458,09 € |
| Recettes | 138 458,36 € | 152 216,32 € |
| Résultat 2022 | -13 758,23 € | 50 758,23 € |
| report 2021 | 37 986,27 € | -152 216,32 € |
| Résultat cumulé | 24 228,04 € | -101 458,09 € |

Les budgets prévisionnels 2023

Budget primitif 2023 – Budget principal commune

Recettes et dépenses de fonctionnement..... 906 610 €

Recettes et Dépenses d'investissement..... 832 852.85 €

Budget primitif 2023 – Lotissement des Hirondelles

Recettes et dépenses de fonctionnement.....120 338.23 €

Recettes et Dépenses d'investissement..... 181 201.05 €

Vente d'un terrain au lotissement des Hirondelles

> Lot 8 – 725 m² - 18 000 € - parcelle ZI 361 . Le conseil municipal autorise la vente à Mr Alexandre GRAVIER et Mme Camille EVEN

Amende de police – Rue des Hirondelles

Le Conseil Départemental doit procéder chaque année à la répartition du produit des amendes de police.

Les dépenses éligibles pour la circulation routière sont :

- étude et mise en œuvre de plans de circulation ;
- installation et développement de signaux lumineux et de la signalisation horizontale ;
- aménagement de carrefours ;
- travaux commandés par les exigences de la sécurité routière ;

Le conseil Municipal sollicite l'aide au titre des amendes de police pour le projet de mise en sécurité de la rue des Hirondelles avec la création d'un ralentisseur.

Les travaux sont estimés à 68 850 € HT



Divers travaux

- Remplacement de 3 fenêtres – cuisine salle polyvalente – RC menuiserie (sans volets)

5 581.24 € HT 6697.49 € TTC

- Poteaux et lisses en bois pour parking salle polyvalente - Kabelis - 800 € TTC



2 MAI 2023

Attribution du marché voirie

Une consultation a été lancée via le site mégalis (marché public).

L'entreprise PIGEON a été retenue pour effectuer les travaux dans les villages de Trévadoret, Tréhoret, kernué, Rivaudo et la Ville Guimard, pour un montant total de 19 452.05 € HT



Portes Eglise

Les portes de l'Eglise sont très abimées et peuvent être source d'un accident.

Mickael JAGA

Remplacement
9 780 + 12 050.40 =
21 830.40 € TTC

L'Eglise étant un patrimoine remarquable du centre bourg, ce projet bé-



néficiera de subventions :

- 9061 € du Conseil Département du Morbihan au titre du Programme de Soutien Territorial ou de la valorisation du patrimoine
- 7 184,48 € de la Région et des communes du Patrimoine rural de Bretagne.

Cantine – prise de compétence municipale

L'OGEC de l'école a géré le service de cantine jusqu'en septembre 2023. Suite à la création du regroupement Pédagogique avec l'école de LIZIO, les membres de l'OGEC ont fait la demande de transférer ce service à la commune. Les élus de CRUGUEL ont validé cette proposition.

La société CONVIVIO est retenue pour la livraison des repas en liaison chaude (3,52 € TTC/ repas sans le pain)

Le prix refacturé aux familles est de 3.70 € TTC

La commune décide de se doter d'un logiciel de facturation auprès de BERGER LEVRAULT, le prestataire du logiciel comptable de la commune

- Un droit d'entrée de 642 € TTC (une seule fois) et 636 € HT de paramétrage (1 seule fois)
- Un forfait annuel de 600 € TTC
- Un abonnement mensuel de 46 € HT (662 € TTC annuel)

Une commission consultative « cantine » est créée composée de :

- 4 élus de CRUGUEL
- 4 élus de LIZIO
- La directrice du RPI Cruguel/Lizio
- 3 membres OGEC et 1 membre APEL

Sa mission est d'organiser le bon fonctionnement de la cantine



Fixation des tarifs des activités de l'été

- Sortie des enfants à Cobac Parc 7 €
- Escape game lizio 3 €



Girouette église



Quelle surprise de découvrir la girouette de l'Eglise dans un jardin !!!

La girouette s'est dessoudée et a ainsi bénéficié d'une cure de jouvence pour un montant de 1470 € HT – 1764 € TTC

Entretien du cimetière

Afin de veiller à la décence de toutes les sépultures, une procédure d'abandon de concession est lancée. Ainsi 6 tombes pourraient être reprises au nom de la commune.

La commune entretient une tombe d'un soldat mort pour la France – Eugène DANET – mort le 7 sept 1914 dans l'Oise. Une plaque y sera apposée pour un montant de 90 € - prise en charge à 50% par le comité du souvenir français de Josselin.



6 JUIN 2023

Élections sénatoriales : désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

Proclamation de l'élection des délégués :

David BOULVAIS - Fabrice CARO - Françoise DIABAT

Proclamation de l'élection des suppléants :

TOMMERAY Magali - GICQUEL Céline - RICHARD Magali

L'élection des sénateurs a eu lieu le dimanche 24 septembre 2023 à Vannes . Yves BLEUNVEN, Simon UZENAT et Muriel JOURDA ont été élus sénateurs du Morbihan.

ESPACIL Habitat : proposition de vente HLM – lotissement Le Cruguelik

ESPACIL HABITAT, organisme d'habitat social, a mené une démarche d'inventaire de son patrimoine afin d'engager la cession de certains biens anciens, notamment la Résidence « Le Cruguélik » Adresse : 1 à 8 Résidence Le Cruguélik CRUGUEL (56)

Nombre de logements proposés à la vente : 2
Le conseil municipal donne un avis favorable sur cette cession,

Vente de la ruine rue du souvenir

M. Sébastien DROIT, souhaite acheter la ruine située rue du souvenir et cadastrée : AB 145 - AB 146 - AB 148 - AB 197 -AB 245 pour une surface totale de 1 191 m²

Le conseil municipal autorise la vente au prix de 25 000 €

Demande de subventions- Association Communale de Chasse Agréée

L'association souhaite aménager un local chasse et a acheté des matériaux pour un montant de 700 €.

A l'unanimité, le conseil municipal valide une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 €.

Entretien du terrain de foot

Chaque année, le terrain de foot subit un entretien afin de maintenir l'aire de jeu dans un état optimal.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise ROPERT de Ploeren pour 12 888 € TTC par terrain

Les sapins situés à l'entrée du terrain de foot endommagent le portail. Il est donc proposé de les abattre et de mettre en place une nouvelle clôture avec l'entreprise Jehanno Bois et Paysages pour 3 840 € TTC



Escalier à l'étang

Afin d'accueillir le championnat de Bretagne de cyclo-cross en décembre, il est nécessaire de refaire l'escalier pour un montant de 5 940 € TTC avec l'entreprise EF Rénovation.



VTT parcours permanent

Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan
Le conseil municipal valide le tracé du sentier de randonnée VTT, dénommé « VTT_JOSSELIN_CRUGUEL », à l'occasion de la révision du PDIPR du Morbihan, institué selon le Code de l'Environnement et conformément aux dispositions de l'article L.361-1.
Le circuit sillonne uniquement des parcelles privées sur le territoire de CRUGUEL.

10 JUILLET 2023

Déclassement du domaine public – lancement d'une enquête publique

Le maire expose qu'il a été sollicité par plusieurs habitants de la commune qui souhaitent acquérir une partie du domaine public,

VU le Code de la voirie routière et notamment l'article L141-3

CONSIDERANT que les biens communaux listés ci-dessous ont fait l'objet d'une demande d'acquisition par un particulier :

| | Voie concernée : | Lieu-dit | Demandeur | Surface approximative en m ² |
|----|---|---------------------|---|---|
| 1 | domaine public voie communale n°9 | Tréhoret | Michel et Christelle BROGARD | 67 |
| 2 | domaine public voie communale n°30 | Léraud | devant chez Mr et Mme GROSOS Alain (nouveaux acquéreurs Mr LAURIAN Thierry-Mme Laurence BESSON) | 132 |
| 3 | domaine public voie communale n°18 | La Ville au Chat | Mr BOULVAIS Joël et BOYLE Amy | 205 |
| 4 | domaine public voie communale n°16 | La Grée Pontivy | Mme Suzanne LAURENT | 236 |
| 5 | domaine public voie communale n°25 | Cranhouet | SCEA MORIO et fils | 1615 |
| 6 | domaine public chemin rural n°6 | L'Hôtel Forget | Mr PRINGUET Dominique | 228 |
| 7 | domaine public | St Yves | Bernard BOULVAIS et Marthe BOULVAIS | 197 |
| 8 | domaine public chemin rural n°5 | Rivaudo | Philippe JEGO | 468 |
| 9 | domaine public voie communale des Landes | Les Landes | Mr et Mme MAUNY Dominique | 154 |
| 10 | domaine public chemin rural de la Ville Guimard | La Ville Guimard | Mr TUIZER Salomon | 132 |
| 11 | domaine public voie communale n°22 | La Ville Es Hallois | Olivier FOUQUET | 100 |
| 12 | domaine public chemin rural n°2 vers la Butte | La Ville au Lau | Fabrice CARO | 4600 |
| 13 | Domaine public – les Landes | Les Landes | Mr et Mme TRESTRAIL | 132 |

Le conseil municipal décide de lancer une enquête préalable au déclassement du domaine public communal pour les biens listés ci-dessus (avec un commissaire enquêteur)

La commune a également reçu des demandes d'acquisition de parcelles communales cadastrées. Certaines sont liées et conditionnées aux demandes ci-dessus. Elles seront donc revues ultérieurement.

Morbihan énergies

Contrat de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte ECO-WATT

Le système électrique du territoire national est aujourd'hui en transition. Les marges disponibles en hiver sont réduites. Dans le contexte actuel de crise énergétique, une vigilance est de mise durant les périodes de fortes consommations d'électricité. Pour une consommation responsable, la commune pourra mettre en place un nouveau pilotage qui permettra d'interrompre l'éclairage public (sur 2 armoires) en cas d'alerte rouge ECOWATT sur le réseau.

Ce service est fourni gratuitement par MORBIHAN ENERGIES

Programme exceptionnel FONDS VERT – rénovation des luminaires à fortes nuisances lumineuses.

Le conseil municipal valide également à l'unanimité, le principe de rénovation des luminaires à fortes nuisances et autorise le Maire ou son représentant à signer les pièces relatives à cette affaire.

Ploërmel communauté plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur

La procédure d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs a été engagée par délibération du conseil communautaire de Ploërmel Communauté en date du 28 juin 2022.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite loi ALUR, laquelle prévoit la mise en place d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) à l'échelle de l'EPCI pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal approuve ce plan.

Achat parcelle

Le conseil municipal valide l'achat de la parcelle ZI 59 d'une surface de 2 250m² au prix de 200 € (le terrain est situé auprès du système d'épuration des eaux usées)

10 OCTOBRE 2023

Modification des Horaires de l'éclairage public

Les lampadaires du bourg s'allumeront dès 6H30 et s'éteindront à 21H00.

Parc éolien Billio

Une enquête publique a eu lieu à BILLIO du 25 septembre 2023 au 27 octobre 2023 concernant le dossier présenté par la société SEPE MARE DU CORNET, en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 2 éoliennes et 1 poste de livraison, situé au lieu-dit Maison Neuve 56420 BILLIO.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité ne souhaitent pas émettre un avis.

Prix de vente parcelle cadastrée ZB 28 à M. POCHOLLE Stéphane.

M Stéphane POCHOLLE a fait la demande pour acquérir une partie (60m² environ) de la parcelle cadastrée ZB 28 au lieu-dit Les Landes (propriété cadastrée de la commune)

Le conseil municipal accepte la vente au prix de 210 €.

Dissolution du budget 09201 lotissement le Cruguelik

les membres du conseil municipal actent la dissolution du budget annexe « Lotissement le Cruguelik » au 30 mars 2023 et autorisent le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour dissoudre ce budget annexe.

Participation aux frais de cantine d'un enfant scolarisé en dispositif d'inclusion scolaire

Le Directeur de l'école Saint Joseph – Saint Jean de PLOERMEL demande la prise en charge des frais de repas d'un élève de CRUGUEL scolarisé en dispositif d'Inclusion Scolaire (ULIS).

Le prix du repas à PLOERMEL (St Joseph – Saint Jean) est de 5.50 € (pour les enfants hors Ploërmel ; 2.75 € pour les enfants de Ploërmel) et de 3.70 € à CRUGUEL.

Les membres du Conseil Municipal acceptent de prendre en charge les frais de repas supplémentaires soit 5.50 € – 3.70 € = 1.80 € par repas.

Mise en sécurité – procédure d'urgence

Par courrier en date du 24 aout 2023, certains habitants de Saint-Yves nous alertent sur la situation de délabrement et de dangerosité de la maison (ruine) située au n°17 Saint-Yves et cadastrée ZK 76 appartenant à Monsieur Terry BOYER (maison située juste derrière la chapelle)

A plusieurs reprises, la commune a tenté d'avertir les propriétaires, mais ils ne réalisent pas les travaux nécessaires.

Afin de sécuriser les lieux, il convient que le Maire prenne un arrêté relatif à un péril – procédure d'urgence.

Le propriétaire doit alors effectuer les travaux sous un délai de 45 jours (délai fixé par le Maire) Si le propriétaire n'effectue pas les travaux, le Maire prend un arrêté de réalisation d'office des travaux.

La commune paye les travaux et les refacture au propriétaire.

(Mais les élus craignent un risque d'impayés) (Hypothèque légale spéciale déposée au service de la publicité foncière)

Afin d'écartier le danger, il serait nécessaire de :

- déconstruire la toiture
- bâcher les têtes de mur

Pour sécuriser la procédure, il parait opportun de réaliser un constat par un commissaire de justice afin d'acter l'état actuel de la ruine et du pignon extérieur et intérieur de la maison mitoyenne.

Le code général des collectivités territoriales prévoit qu'un arrêté du Maire fixe les mesures indispensables pour faire cesser le danger, la démolition n'est envisageable que lorsqu'aucune autre mesure ne permet d'écartier le danger.

Acquisition d'une maison et d'un terrain situés chemin des écoliers

Monsieur Stephen EVANS et Madame Vanda HARRISON sont propriétaires de la maison cadastrée AB 55 (82 m²) et du terrain cadastré AB 60 (98 m²) situés 3 che-



min des écoliers.

La toiture de la maison est endommagée, et malgré de nombreuses relances, les propriétaires n'ont jamais effectué de travaux de remise en état.

Les propriétaires acceptent de vendre à la commune ces 2 biens au prix de 5 000 €.

Le Conseil municipal accepte l'achat de la maison et du terrain à ce prix.

Participation à la protection sociale complémentaire des agents

Les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent.

Cette participation deviendra obligatoire pour le risque prévoyance à effet du 1er janvier 2025 selon un minimum de 7€ brut mensuel, et pour le risque santé à effet du 1er janvier 2026 selon un minimum de 15€ brut mensuel.

Le Conseil municipal accorde une participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif (au-delà de 3 mois) qui souscriront à un contrat de prévoyance et santé labellisé et valide les participations suivantes :

euros par agent pour la prévoyance

16 euros pour le risque santé

(dans la limite des frais engagés par l'agent)

Médecine professionnelle et préventive – renouvellement des conventions conclues avec le CDG

Le Maire rappelle que depuis 2017 la commune adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan. Le Conseil municipal valide le renouvellement.

Il est rappelé que le tarif actuel est fixé à :

Pour les collectivités affiliées :

- 72 € / agent / an
- Première visite : 72 €
- Absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime) : 50 €.

Renouvellement des contrats d'assurances

Les contrats d'assurance avec GROUPAMA arrivent à échéance au 31 décembre 2023 (le contrat multi-risques et les assurances statutaires)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- d'accepter la proposition de GROUPAMA – 8 rue des vierges à JOSSELIN
- Durée du contrat : 3 ans (date d'effet 1er janvier 2024)
- d'adhérer au contrat de groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Remplacement du lave-vaisselle

Le lave-vaisselle de la salle polyvalente est tombé en panne. Son remplacement a été effectué par la SARL MAG au prix de 4 200 € TTC

Lotissement des Hirondelles – Lot n°5

Mme Christelle FREDERIC avait réservé le lot n°5 – 1 017m² – 25 400 €

Ne donnant plus de nouvelles au notaire pour la préparation de l'acte, elle s'est finalement désistée.



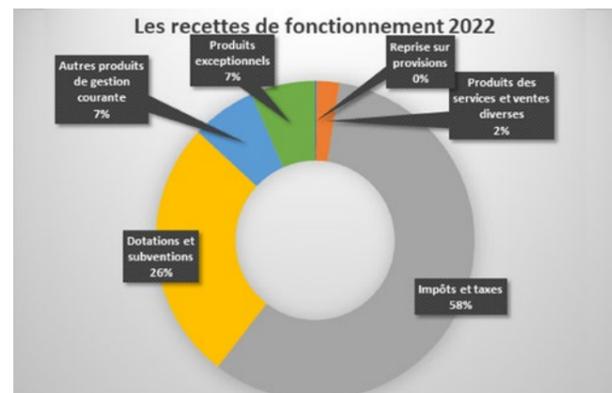
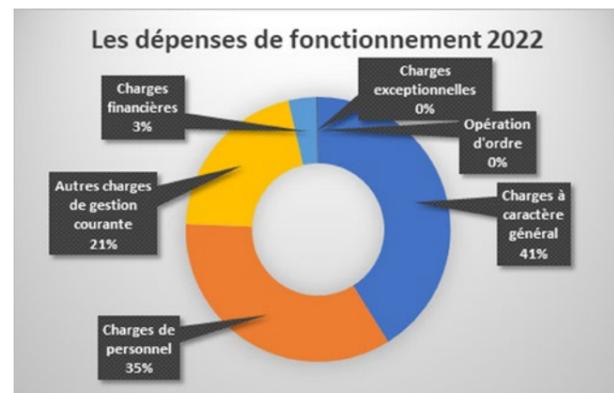
LES FINANCES

Les dépenses de fonctionnement

| Budget Principal | CA 2022 |
|--|---------------------|
| Charges à caractère général | 167 489,01 € |
| Charges de personnel | 140 485,60 € |
| Atténuations des produits (dégrèvements) | 71,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 84 291,62 € |
| Charges financières | 13 933,05 € |
| Charges exceptionnelles | 100,00 € |
| Opération d'ordre | 722,10 € |
| TOTAL dépenses de fonctionnement | 407 092,38 € |

Les recettes de fonctionnement

| Budget Principal | CA 2022 |
|--|---------------------|
| Atténuation de charges | 839,68 € |
| Produits des services et ventes diverses | 13 414,95 € |
| Impôts et taxes | 334 913,22 € |
| Dotations et subventions | 152 952,81 € |
| Autres produits de gestion courante | 37 989,02 € |
| Produits exceptionnels | 37 717,55 € |
| Produits financiers | 1,84 € |
| Reprise sur provisions | 0,00 € |
| Opération d'ordre | 0,00 € |
| TOTAL recettes de fonctionnement | 577 829,07 € |



LES TARIFS 2024

Cimetière :

| | |
|--|---------|
| Concession classique de 2m² | |
| 15 ans | 100 € |
| 30 ans | 180 € |
| 50 ans | 270 € |
| Caveau 2 places superposées | |
| | 1 000 € |
| Concession double de 4m² | |
| 15 ans | 180 € |
| 30 ans | 340 € |
| 50 ans | 500 € |
| Columbarium 1 case pour 2 urnes | |
| 10 ans | 250 € |
| 20 ans | 450 € |
| 30 ans | 600 € |
| Cavurne (1 case enterrée pour 2 urnes) | |
| 10 ans | 250 € |
| 20 ans | 450 € |
| 30 ans | 600 € |
| Jardin du souvenir – dispersion des cendres + gravure sur la plaque | |
| | 200 € |

66 € vin d'honneur grande salle
110 € : pour petite salle et cuisine,
176 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente,
286 € pour la location de l'ensemble de la salle 2 jours consécutifs.

> ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS «HORS COMMUNE» :

55 € : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,
110 € : vin d'honneur grande salle
220 € : pour petite salle et cuisine,
352 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente,
572 € pour la location de l'ensemble de la salle 2 jours consécutifs.

> MANIFESTATIONS À BUT COMMERCIAL :

220 € pour l'ensemble de la salle, si la salle est louée par un artisan/commerçant de la commune
660 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente (hors commune)

Utilisation ponctuelle, en semaine, pour une activité commerciale dont le siège social est à CRUGUEL – petite salle
 – créneau de 2H = 30 € ; grande salle = 100 €

Photocopies :

| | Noir et blanc | Couleur |
|----------------|----------------|---------|
| A4 simple | 0,20 € | 0,40 € |
| A4 recto verso | 0,30 € | 0,60 € |
| A3 simple | 0,40 € | 0,80 € |
| A3 recto verso | 0,60 € | 1,20 € |
| Fax, scan | 0,30 € la page | |

Document d'état civil (CNI, Acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, livret de famille) demandé dans le cadre d'un dossier administratif : Gratuit

Droit de stationnement sur le domaine public :

30 € la journée de stationnement. Tous les commerces y sont assujettis, y compris les cirques, une exception est faite pour les commerces de pre-

Tarifs de la salle polyvalente

> ASSOCIATIONS DE CRUGUEL :

30 € : pour manifestation comme concours de belote,

65 € : pour petite salle et cuisine,

100 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente (GRATUIT pour l'assemblée générale)

> PARTICULIERS DE CRUGUEL :

33 € : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,

nières nécessitées s'ils n'existent pas sur la Commune.

Forfait de 30 € par mois ou 300 €/an pour les sociétés qui s'installent périodiquement sur le domaine public (un emplacement hebdomadaire par exemple).

Commerces alimentaires : 10 €/mois ou 100 € /an.

Terre végétale

4 € le m³

Corde de bois

40 € (bois à faire) – 150 € si le bois est coupé (en 50 cm)

Coût d'intervention d'un agent technique (à défaut du propriétaire)

150 € l'heure

Montant des loyers 2024

| Etagé mairie | | Résidence du Sacré Cœur | | | | boucherie | local annexe salle polyvalente |
|--------------|------------|-------------------------|--------|--------|--------|-----------|--------------------------------|
| logement 1 | logement 2 | log. 1 | log. 2 | log. 3 | log. 4 | boucherie | Thérapeute énergétique |
| 343 € | 343 € | 287 € | 407 € | 320 € | 336 € | 450 € | 255 € |



Bibliothèque:

10 € / foyer /an

Atelier enfant 1 € pour les adhérents et 3 € pour les non adhérents

Activité été (sortie) pour les enfants:

A revoir en fonction des sorties proposées

Élagage:

Refacturation aux particuliers des travaux réalisés par une entreprise lors de la campagne d'élagage : 110 €

Busage:

35 € le mètre linéaire à facturer aux particuliers si les travaux sont réalisés par la commune (lors d'un aménagement de voirie)

Il est précisé que le Conseil Municipal peut modifier certains tarifs en cours d'année, une nouvelle délibération est alors nécessaire.

Naissances



5

Mariages



4

Décès



16

Naissances

- **Malo BESNARD** - Trévadoret le 30 mai 2023
- **Joachim BENOIT** - La Ville au feu le 22 juin 2023
- **Aélyne HENNETIER** - La Châtaignerie le 26 juillet 2023

- **Leysa COTARD MITAN** - Hôtel Forget le 3 septembre 2023
- **Léony MOUNIER** - Le bourg le 10 novembre 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages

- **Clément FERYN et Julia NGHIEM-PHU** Le 8 avril 2023
- **Olivier MASSARD et Anne-Marie CAMBIN** Le 27 mai 2023
- **Jérémy GUIBORA et Aurélie CHEMIN**

Le 24 juin 2023

- **Frédéric ZIMMERMANN et Anne-Laure DESHAIES** Le 15 juillet 2023

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Décès

- **DUROUDIER Patrick** le 18 décembre 2022 - 70 ans
- **CARO née MOUNIER Annick** le 21 décembre 2022 - 75 ans
- **CARO Joseph** le 13 février 2023 - 74 ans
- **HUOT née DARIDON Marie** le 18 avril 2023 - 79 ans
- **VESTIS Roger** le 15 avril 2023 - 93 ans
- **GUILLO née DANET Simone** le 7 mai 2023 - 91 ans
- **MAHE née DÉSIGNÉ Henriette** le 27 juin 2023 - 93 ans
- **BESNARD Michel** le 29 juin - 67 ans

- **CAVAYÉ née LALYS Monique** le 22 juillet 2023 - 91 ans
 - **SUBOTIC Anton** le 28 juillet 2023 - 89 ans
 - **NOEL Roger** le 7 août 2023 - 96 ans
 - **PERCHE Bernard** le 29 août 2023 - 82 ans
 - **HAMBERT née HINAULT Lydie** le 1er septembre 2023 - 54 ans
 - **LE SOURD Maurice** le 27 septembre 2023 - 88 ans
 - **BUSSON née ROHEL Bernadette** le 29 septembre 2023 - 94 ans
 - **GAUTHIER Claude** le 27 octobre 2023 - 86 ans
- Toutes nos condoléances aux familles

Le projet de maison des assistantes maternelles

L'ancien commerce « Le Central » sera réhabilité au cours de l'année 2024 afin d'y accueillir une Maison des Assistantes Maternelles qui pourra accueillir au maximum 16 enfants.

> L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ CONSACRÉE AUX DÉMARCHES PRÉALABLES :

- validation des plans
- dépôt du permis de construire par le cabinet d'architectes BLEHER de Plumelec le 19 juillet 2023.

Le dossier a été accepté le 28 septembre 2023 avec certaines prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France notamment pour la couverture (type de crochets ...), l'enduit, les menuiseries et les couleurs des ouvertures.

- dossiers de demande de subventions
- études préalables (diagnostic parasitaire, levé topographique, étude thermique, plan de sécurisation, étude de sol ...)
- visites d'autres MAM (Pleugriffet, Guillac,



Après projet

Forges de Lanouée) qui a permis de mettre en lumière l'importance de l'acoustique et des locaux de rangements.

- le montant du loyer est estimé à 450 € par mois (charge eau et électricité comprises). Le loyer est dû par l'association des assistantes maternelles.

Construction du local technique

Les agents des services techniques ont pu voir l'agrandissement de leur local de stockage de matériel. Cet agrandissement permet de stocker le matériel à l'abri et, a offert par la même occasion la création de deux nouveaux locaux. Un premier pour l'Association Communale de Chasse Agréée, et un deuxième pour l'IMAC.

Une étude de mise en place de panneaux photovoltaïques est en cours



Travaux d'arrosage terrain de foot - JUIN 2023

Après la première expérience de l'arrosage automatique sur le nouveau terrain de football, la commune a décidé d'appliquer ce même système sur le terrain principal. Il permettra d'optimiser la quantité d'eau, et surtout de prévoir un arrosage la nuit. Ce type d'arrosage est également un gain de temps pour les agents communaux qui n'ont plus besoin de se déplacer sur le site pour arroser les terrains.

Coût total du projet = 38 168.66 € TTC (31 807.22 € HT)

Subvention de la fédération (Fonds d'Aide au Football Amateur) 6300 € (en cours d'instruction)

Conseil départemental du Morbihan 9542.10 €



Réévaluation du label des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne – MAI 2023



CRUGUEL avait été labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » en 2007. Afin de conserver ce label, une réévaluation était nécessaire, conformément aux statuts de l'association qui prévoient une réévaluation tous les 7 ans.

Une visite était organisée le 31 Mai 2023, en présence des membres du comité technique et d'une représentante de la région. Elle avait pour but de vérifier que la commune met tout en œuvre pour préserver son patrimoine, qu'elle veille à la préservation des monuments classés et historiques, et afin d'étudier l'impact des aménagements et travaux.

Lors de l'Assemblée Générale, dans la commune des Ifs, le samedi 18 novembre, le Maire de CRUGUEL a été informé que la commune conservait son label.

> RÉNOVATION DU FOUR DU BOURG



Dans ce cadre, le Conseil Municipal a souhaité rénover le four à pain du bourg qui était dans un très mauvais état, et ainsi préserver ce petit patrimoine ancien qui est aussi une partie de l'histoire de nos aînés. C'est pourquoi l'asso-



ciation de réinsertion ILOZ (basée à PIPRIAC), a accepté de nous accompagner sur ce projet. Pendant 1 mois et demi, des ouvriers travaillaient sur la rénovation et le déplacement (de quelques mètres) de ce four à pain. Ils ont enlevé puis remonté les pierres une par une pour obtenir un résultat incroyable.

Les personnes qui souhaitent utiliser ce four peuvent en faire la demande en mairie.

Axel MONNIER, apprenti à la Mairie jusqu'en aout 2024, s'engage dans une démarche d'inventaire du patrimoine, en lien avec les services de la région Bretagne. Il a engagé le nettoyage de la Fontaine du Rodué avec l'aide de précieux bénévoles (matinée citoyenne), et préparé des modules d'exposition qui sont présentés lors d'évènements à la chapelle saint-Yves ou à la bibliothèque.

> FLEURISSONS NOS RUES - SAMEDI 13 MAI

Tous les ans les communes du Patrimoine Rurales de Bretagne mettent en place l'opération « fleurissons nos rues et nos villages ».

La matinée n'a pas seulement consisté à distribuer des graines de fleurs. Le point fort de celle-ci a été l'intervention d'Olivier, gérant de l'insectarium de LIZIO. Il a captivé l'attention grâce à ses explications précises sur le rôle des insectes, et a su transmettre sa passion.

Les habitants ont quitté la salle avec leur paquet de graines offert par les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. Ainsi, ils contribueront à l'embellissement de leur rue ou de leur village.



Exposition des 30 glorieuses - JUIN

Le mois de Juin a été animé par une exposition évoquant les années 1945 jusqu'à 1973, soit les 30 Glorieuses. Cette exposition, présentée dans la salle polyvalente, était organisée par l'association « Mémoires du pays de Josselin » dans le but de présenter les évolutions de l'époque (à l'école, réseau d'eau potable, arrivé de l'électricité ...). Ensuite l'exposition a pris place à la mairie.



...). Ensuite l'exposition a pris place à la mairie.

Bar Saint Yves – Chèque Initiative Pays de Ploermel – Aout

L'épicerie/bar de Maria CORRÉA a bénéficié du soutien de la plateforme Initiative Pays de Ploermel. Mr Jean-François Guézo, le président de la plateforme IPP, lui a remis un chèque correspondant à un prêt d'honneur de 3500 euros. L'épicerie-bar Saint-Yves est ouverte tous les jours de 8 heures à 13 heures et de 17 à 20 heures sauf le samedi de 9H à 13H (le soir sur réservation) et le dimanche de 9H à 13H et de 18H à 20H. Elle propose divers produits et dépôt de pain.



Déploiement de la Fibre Optique

Les échanges et les volumes de données toujours plus importants nécessitent de construire un nouveau réseau en fibre optique qui assurera la rapidité et la robustesse suffisante. Les opérateurs privés se sont engagés à déployer ces réseaux dans certaines villes et agglomérations. En dehors de ces zones, ce sont les collectivités territoriales qui déploient des réseaux d'initiative publique, portées par le syndicat Mixte Mégalis qui en a la maîtrise d'ouvrage.

Les travaux de préparation à l'installation de la fibre ont débuté à CRUGUEL à l'automne 2023.

L'accès au très haut débit pour les particuliers pourrait intervenir en 2024...



Activités de l'été

La commune organise tous les étés, des activités et animations pour les jeunes.

Cette année, les jeunes sont allés une matinée à l'escape game de Lizio, le 3 aout. Et, une sortie à la journée le 31 aout, au parc d'attraction Cobac Parc

Des activités multisports se sont déroulées avec l'aide de l'association PROFESSION SPORT 56, les matinées des 10-11-12-13 juillet, au stade municipal.



Un week-end à l'étang

Les samedi 28 et dimanche 29 juillet, des jeux géants en bois ont été mis à disposition par la municipalité tout autour de l'étang.

Sous une météo plus ou moins clémente, petits et grands se sont amusés en famille ou entre amis.

Et en collaboration avec la nouvelle association "Ô Bon Kru" qui proposait de quoi se désaltérer et se restaurer.

Petite entracte et temps fort du week-end, le samedi en fin d'après midi, un spectacle de jonglerie nous a été présenté par Bastos&Cie. Malgré une petite pluie qui s'est invitée et le vent qui s'installe, les spectateurs ont été ravis par la représentation de Bastos qui faisait participer l'assistance.



Tempête Ciaràn – NOVEMBRE

Toute la Bretagne a été touchée par la tempête Ciaràn avec des vents atteignant jusqu'à 200 km/h sur certains secteurs. A Cruguel, des vents ayant soufflés entre 100 et 120 km/h, dans la nuit du 1er au 2 novembre 2023, ont causé des dégâts sur les réseaux électriques ainsi que sur les réseaux téléphoniques privant les foyers de courants et de téléphones pendant quelques jours. Nous saluons et remercions vivement les interventions des agriculteurs et des habitants pour dégager rapidement les arbres tombés sur les routes.

Chacun a su faire preuve de patience en attendant les interventions d'ENEDIS.



Remise de dictionnaires - OCTOBRE

Tous les ans, la commune offre des dictionnaires aux enfants de Cruguel et de Lizio de la classe de CE1. Les enfants sont toujours heureux de recevoir ce cadeau de la mairie.



Les Classes 0 et 5

Une journée de retrouvailles a été organisée le samedi 30 septembre à la salle polyvalente.

Nous étions 80 convives de 40 à 95 ans rassemblés par classe autour d'un bon repas concocté par la Maison Dubot.

Les invités ont pu discuter entre eux, se raconter leurs anecdotes de la vie.

Après le repas, après midi détente : palets pour certains, corn hole pour d'autres, parties de belote pour nos aînées, promenade digestive autour de notre bel étang pour les plus courageux.

Et la soirée continue dans une bonne ambiance : buffet froid avec musique, danses, et certains poussent la chansonnette.

On s'est donné RDV dans 5 ans.



Les ateliers bricolage de la bibliothèque

Les enfants s'affairent à confectionner des « bestioles » qui ont décoré le bourg pendant tout l'été.

Le loto d'halloween séduit les enfants mais aussi les membres du club des aïeux d'or, ravis de les accueillir !



Bibliothèque

La bibliothèque de Cruguel est ouverte tous les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h. Elle est ouverte aux petits comme aux grands.

Vous y trouverez des romans, policiers, des livres pour enfants mais également des Mangas et des documentaires.

Une pièce de lecture a été aménagée afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, vous accorder un moment de détente et de calme propice à la lecture. Un coin enfant est également en cours d'élaboration et restera accessible sous la surveillance des parents aux horaires d'ouverture.

L'équipe de bénévoles est toujours disponible pour vous conseiller dans vos lectures.

Bibliotheque.cruguel@gmail.com



Bourse aux livres - 16 et 17 septembre





Samedi 11 novembre, à la salle polyvalente, 120 personnes de 65 ans et plus ont répondu à l'invitation des membres du CCAS. La Maison Dubot nous a mitonné un bon repas très apprécié par les invités. Pour animer le repas, Axel nous avait préparé un jeu de mots croisés en gallo, difficile à résoudre car on sait bien le parler mais pas l'écrire; et un petit quizz en breton. Et nous avons pu entendre tout au long de l'après midi nos chanteurs en herbe.

Le Maire a mis à l'honneur les doyens de la journée, Anna BESNARD (95 ans) et Robert Le GAL (90 ans) qui étaient présents au repas. Lucie SÉVENO (99 ans), Marie NOEL (99 ans), Marthe RIBOUCHON (98 ans) n'étaient pas présentes mais l'assemblée a eu une pensée particulière pour elles.

Les membres du CCAS effectueront une distribution de colis aux personnes âgées qui n'ont pas pu participer au repas pour raison de santé, ainsi qu'aux personnes de plus de 80 ans qui sont seules le jour de Noël.



Quelques conseils avant d'entreprendre des travaux :

Les travaux que vous entreprenez sont peut être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable :

| | TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE | Règle applicable | Exemple |
|--|--|--|---|
| De 0 à 5 m² | Une emprise au sol ET une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m ² | Dispense | |
| De 5 m² à 20 m² | Une emprise au sol OU une surface de plancher supérieure à 5 m ² Une emprise au sol inférieure à 20 m ² Une surface de plancher inférieure à 20 m ² | Déclaration Préalable | Un petit abri de jardin Modification d'ouvertures Clôture |
| Au-delà de 20 m² | Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m ² | Permis de construire Architecte obligatoire si la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 150 m ² | Un garage ou un abri de plus de 20 m ² |

Les clôtures et modifications de façades sont également soumises à déclaration préalable.

Tous les dossiers d'urbanisme déposés à la Mairie de CRUGUEL sont traités par le Service instructeur de PLOËRMEL COMMUNAUTE. Dans le cadre d'un projet particulier, vous pouvez les contacter au 02 97 73 20 97 ou ads@ploermelcommunaute.bzh.

Votre dossier doit être composé :

- du formulaire cerfa correspondant (à demander en mairie ou à télécharger sur internet)
- d'un plan de situation
- du plan de masse du projet
- un plan en coupe du terrain
- des plans des facades et des toitures
- de photos
- d'un document d'insertion graphique (photomontage avec le projet)

Pour réaliser une clôture, vous devez également veiller au bon alignement de la voie :

L'alignement est la détermination par la mairie de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé par un arrêté d'alignement individuel signé par le Maire. Il permet de délimiter la voie publique et le terrain privé.

Permis de construire



7

Déclarations préalables



29

Certificats d'urbanisme



49

CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement



Le CAUE propose aux particuliers des conseils architecturaux gratuits afin de définir un projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées, notamment en fonction de ses ressources financières.

Contact 02 97 62 40 90 – conseil@caue56.fr

BUSAGE (demande par les particuliers)

La pose de buse par les particuliers doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

L'entretien des buses doit être réalisé par le propriétaire du terrain concerné. En effet, les buses ne doivent pas être obstruées, afin d'éviter tout débordement de l'eau pluviales des fossés.



ser un fossé le font à leurs frais (ils achètent une buse et la posent eux même), le service technique intervient éventuellement pour apporter un remblai.

le Conseil municipal fixe un tarif de 35 € le mètre linéaire (à facturer aux particuliers) si les travaux sont ré-

Actuallement les particuliers qui souhaitent bus- global de voirie.

Le recensement citoyen

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser. Il reçoit ensuite une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). Le jeune doit obligatoirement participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Le registre communal des personnes vulnérables

Afin de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables, notamment lors des périodes de confinement, mais aussi lors des périodes de canicule, la commune détient un registre communal des personnes vulnérables. Celui-ci est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap, ou aux personnes en situation d'isolement.

Cette inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Les données collectées sont confidentielles. La commune prendra ensuite contact avec les personnes inscrites pour leur apporter soutien et réconfort.

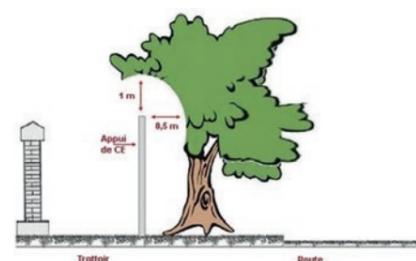


L'élégage des arbres

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique. Nous en avons été victimes lors de la tempête de novembre dernier.

L'élégage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité de notre territoire, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Les propriétaires doivent impérativement effectuer l'élégage de leurs arbres le long des routes et à proximité des lignes électriques et téléphoniques.



Carte d'identité

Seules les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) peuvent vous accueillir pour effectuer une nouvelle carte d'identité ; vous en trouverez la liste sur le site www.ants.gouv.fr. (Dont GUÉGON, JOSSELIN, PLOERMEL, LOCMINÉ, MALESTROIT)

Il vous appartiendra de prendre rendez-vous dans les mairies concernées.

Gagnez du temps et facilitez l'enregistrement de votre demande en saisissant votre pré-demande en ligne à l'adresse : www.ants.gouv.fr

Cartes grises et permis de conduire



Les démarches administratives liées aux cartes grises et permis de conduire **se font désormais uniquement de manière dématérialisée et par internet** sur la plateforme de l'agence nationale des titres sécurisés www.ants.gouv.fr, 24H/24 et 7 jours /7

Par ailleurs, un certain nombre de professionnels de l'automobile sont agréés et peuvent effectuer ces démarches administratives pour leurs clients. La liste des professionnels de confiance, agréés par l'État figure sur le site de l'ANTS www.ants.gouv.fr.

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ vous assiste dans vos démarches au sein des MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC : un agent peut vous accompagner dans vos démarches en ligne – à JOSSELIN – 3 rue des remparts

Lutte contre le bruit de voisinage

Chacun doit prendre ses précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h (arrêté préfectoral)

De plus, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive



Accompagnement dans vos démarches – ici plo

Des agents France Services vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit pour vos démarches administratives et numériques du quotidien (carte grise, permis de conduire, carte d'identité, dossier retraite, CPAM, impôts...)



Josselin : 3 rue des remparts – 02 97 22 24 90
A Cruguel : le lundi des semaines paires, de 11H à 12H15, devant la Mairie, dans le camion itinérant ICI PLO –
Contact 06 31 24 37 89

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur Internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.

Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Les conciliateurs de justice

Le conciliateur est un auxiliaire de Justice nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il intervient dans le cadre de la résolution amiable des différends.

Compétence d'attribution :

- Relations entre bailleurs et locataires ou locataires entre eux
- Problèmes de copropriété
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges entre personnes et entre commerçants (non-paiement < 5000 €)
- Litiges de la consommation
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges concernant un contrat de travail...

Avant de saisir le conciliateur, le conciliable doit avoir effectué au préalable des relances, par tous moyens à sa convenance (sms, mail, courrier recommandé AR ...), en vain.

Courriel :

herve.derrien@conciliateurdejustice.fr

Par courrier : Mr Hervé DERRIEN – conciliateur de justice –

BP 15 – 56 430 MAURON

Le centre d'accès au droit

Vous avez des questions d'ordres juridique concernant :

Mariage, PACS, concubinage, séparation, divorce, pension alimentaire, droit de garde, naissance, nom, protection des majeurs, décès, donation, succession, bail locatif, conflits de voisinage, exécution et rupture du contrat de travail, procédures judiciaires, droit pénal, etc.

Vous pouvez prendre rendez-vous au n° de téléphone : 02 97 27 39 63.

Des permanences ont lieu à JOSSELIN.

cdad-morbihan@justice.fr

- 02 90 99 30 06 –

www.cdad-ca-rennes.fr

Divagation et déjections des chiens

Il est nécessaire de rappeler que la divagation des chiens est strictement interdite, et punie par la loi. Un chien est considéré en divagation lorsqu'il est hors de portée de voix de son maître. Nous demandons donc aux personnes ayant des animaux d'être vigilants, et de faire le

nécessaire pour qu'ils ne s'éloignent pas de leur domicile, et si besoin de museler leur animal.

Nous vous rappelons également que toute déjection de votre animal sur les trottoirs, espaces verts, voisinage est formellement interdite. En cas d'incident, veuillez procéder au nettoyage ! Le civisme doit être de rigueur en toute occasion.



Lutte contre les frelons asiatiques

Vous pouvez commencer à piéger dès le mois de février. L'intérêt du piégeage au printemps : capturer un plus grand nombre de femelles fécondées (Reines) capables de construire et développer un nid.

Appât conseillé dans le piège :

-1/3 vin blanc + 1/3 bière + 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis, framboise, ...)

Pour une meilleure efficacité, il est recommandé de changer le mélange tous les 8 – 10 jours et d'y laisser quelques Frelons Asiatiques, cela attire les autres.

Les élus référents : Freddy FLOQUET et Gilles TATTEVIN

La liste des piégeurs agréés est disponible en Mairie.



Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usagers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent dont ils ont la jouissance ou l'usage. Elle doit se faire durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et se terminer au plus tard avant leur floraison.



Démarchage à domicile – règles de prudence

DÉMARCHAGES ABUSIFS À DOMICILE
SOYEZ VIGILANTS

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Toutefois, certains commerciaux peu scrupuleux peuvent chercher à conclure des ventes forcées en abusant de la faiblesse des personnes chez qui ils se présentent. Des délinquants utilisent également le prétexte du démarchage à domicile pour pénétrer dans les logements afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Dans tous les cas, ouvrez l'œil et adoptez les bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Incivilités - tri des déchets

Nous constatons de nombreuses erreurs de tri dans les conteneurs. Notamment des encombrants tels que vêtements, électroménager, décoration, qui sont déposés au pied des conteneurs, alors qu'ils doivent être emmenés à la déchetterie.

Quant aux verres, ils doivent être déposés dans les colonnes à verres situées près de l'étang ou du cimetière.

Les conteneurs jaunes ne doivent contenir que des objets recyclables.



Rue St Aubin samedi 13 mai 2023

Les espaces autonomie de santé

Vous avez 60 ans et plus : Vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite

Sur Rendez-vous : en antenne ou lors d'une visite à domicile Nos Missions > Informer, accompagner et orienter les seniors et leurs proches sur :

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

Nous contacter : Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Fermé le mardi matin.

02-30-06-05-60

contact@eaem.bzh

www.eaem.bzh



Bulle d'air – un service d'aide au répit pour les aidants

Un service proposé par la MSA.

Prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche.

Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu.

Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

Pour plus de renseignements, contacter le 02 97 46 51 97

Et plaquettes explicatives disponibles à la mairie.



Centre social « Le Rocher Bleu »

21 bis rue Saint-Jacques – Josselin
Tél : 02 97 73 94 20 – ccas@josselin.com

Ouvert :

- Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

PMI et assistante sociale : Centre Médico-Social PLOËRMEL – 7 rue du Val - 02 97 73 22 00

PMI (Protection Maternelle Infantile) : Puéricultrice : sur rendez-vous

Assistante Sociale : sur rendez-vous

Service d'aide a domicile - ADMR

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est au service à la personne depuis près de 70 ans. L'ADMR exerce ses compétences et son expérience dans les domaines suivants :



- Ménage – Repassage pour tout public en régime prestataire ou mandataire
- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit
- Garde d'enfants à domicile en horaire atypique ou non

- Aide aux familles à l'occasion d'un évènement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance ...)
- Portage de repas à domicile (menu 6 composantes + pain) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine
- Télé assistance Filien avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation...

> DES SERVICES DE PROXIMITÉ :

- Des intervenants locaux : 50 salariés habitant sur le territoire
- Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins
- 2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN

Contact : 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com
Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.

> CONTACTS POUR LA COMMUNE

Bureau : Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com

> BÉNÉVOLES

Charles RENNE : 06 82 17 50 78 charles.renne@wanadoo.fr
Agnès EON : 02 97 22 25 29
Jean-Paul CARAFRAY : 06 83 41 61 98



Plate forme de répit – Hôpital local de Josselin

Votre proche a besoin de vous, mais vous, qui s'occupe de vous et de vos besoins?

Qui sommes-nous ?

La plateforme de répit permet aux aidants d'obtenir par des professionnels, toutes les informations nécessaires au maintien à domicile de leur proche.

Le but de la plateforme de répit est d'éviter l'épuisement de l'aidant.

Elle accueille les aidants familiaux accompagnant un proche en perte d'autonomie de plus de 60 ans (y compris les aidants de malades Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson de moins de 60 ans). Et les maladies chroniques.

La plateforme de répit est :

- un lieu d'information, de formation afin de partager vos expériences et de trouver les réponses aux questions de votre proche.
- un lieu de soutien afin de bénéficier gratuitement et sur rendez-vous d'un soutien psychologique individuel ou collectif mais également d'activité de détente, comme la Sophrologie.
- un lieu de resocialisation afin de partager avec votre proche et d'autres aidants des moments

agréables de loisirs partagés (après-midi en chansons, après-midi créative...)

- un lieu de répit afin d'organiser le relais à domicile durant votre absence par l'intervention d'un ASG (Assistant de Soins en Gériatrie) sur une demi journée.

La plateforme de répit vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons venir vous rendre visite à domicile.

Nous intervenons sur les secteurs de Josselin, Ploërmel, Guer, Malestroit et Questembert

Il n'y a pas besoin de prescription médicale, toutes les prestations sont gratuites.

Vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice, Aline Vallet au 06 75 94 16 13

> ERGO COORDINATRICE

Plateforme de répit

Hôpital de Josselin

06 75 94 16 13

02 97 73 13 13 Poste 67441

Nous avons également un accueil de jour de 6 places, les personnes viennent à la journée. Ce qui permet aux personnes de sortir de chez elle et de maintenir les capacités comme la mémoire, la motricité,...

NOUVEAU

Une éducatrice canine à Cruguel, Audrey BUDANT, lance son activité d'éducation canine, au lieu dit les Trente Chênes à Cruguel. Après plusieurs années de formation, Audrey accompagne dorénavant les duos humain/canin vers une relation harmonieuse. A travers différents services tels qu'une école du chiot, des cours particuliers ou collectifs pour chiens de tous âges, ainsi que des cours loisirs (balades, hoopers, agility) elle met tout en œuvre pour vous accompagner dans votre aventure canine. Ses méthodes sont douces et progressives pour amener les duos vers leurs objectifs de façon durable. Si vous souhaitez être accompagné avec votre chiot (ou préparer son arrivée), ou avec votre chien peu importe son âge, n'hésitez pas à la contacter.



Audrey Budant

Education canine

Spécialisée dans l'accompagnement du chiot et du chien de famille
Cours collectifs - Cours particuliers
Balades collectives - Cours loisirs (agility/hoopers)

☎ 06.13.39.44.87

📧 Audrey Budant - Education canine

✉ Audrey.educationcanine@gmail.com



Téléphone: 06 13 39 44 87

Facebook : Audrey Budant – éducation canine - Site internet : <https://www.audrey-educationcanine.com/>

NOUVEAU

Élevage Canin LOF – Le Bonheur d'Hélia

Le Bonheur d'Hélia est un élevage familial, les chiens y sont chouchoutés et ont accès à de grand espaces verts et de belle balade en forêt.

Isabelle SIMON 07 88 39 80 34

Dailliez.isabelle@orange.fr

1 Berlan

Facebook : élevage du bonheur d'hélia

Site : bonheurdhelia.chiens-de-France.com

Siren 912 759 909



Guyot Cousin Paysage

Entretien d'espaces verts
 • Particuliers
 • Co-propriétés
 • Entreprises
 Création de jardin
 • Maçonnerie
 • Elagage
 • Taille de formation
 • Clôtures

06 76 04 63 93
56420 CRUGUEL

Guyot Cousin Services

Service à la Personne
 • Entretien d'espaces verts
 • Gestion extérieur de propriétés
 • Suivi de votre jardin
 • Taille de végétaux
 • Petit Bricolage

06 76 04 63 93
56420 CRUGUEL

BAR ÉPICERIE A SAINT-YVES

María a ouvert son épicerie en mai 2022 (dépôt de pain et galettes le vendredi)

Horaires

> Du lundi au vendredi de 8H00 à 13H00 et de 17H00 à 20H00

> le samedi de 9H00 à 13H00 (le soir sur réservation)

> le dimanche de 9H00 à 13H00 et de 18H00 à 20H00



Conseillère Vente à Domicile

Angéline Balland

Bijoux "Pierre Lang"

Cosmétiques "Nutrimetics"

Bougies et Déco "Partylite"

Chaussures et Sacs "Galibelle"

Les Landes
56420 CRUGUEL

06.19.26.33.63

angelina.balland@hotmail.fr



Elevage Du Domaine De Neilganne

Éleveur de staffordshire Bull Terrier et Labrador
La Saudraie 56420 Cruguel

06 29 99 80 55

**MAUNY Dominique
Maréchal Ferrand**

pour les professionnels uniquement

02 97 73 02 93

TAPISSIER RICAUD Marie-Hélène
D'AMEUBLEMENT FAUTEUILS CANAPÉS REFECTION CHAISES
 NE JETEZ PLUS VOS MEUBLES ANCIENS ET RECENTS...
 ...JE LEUR REDONNE VIE AVEC DES IDÉES QUI VOUS RESSEMBLENT
 Sur rendez-vous au
 06 31 07 26 97
 02 97 74 90 83
 11, rue du Stade - 56420 CRUGUEL
 (TVA non applicable - art. 293 B du CGI) - Siren 518.387.220

Peinture ♦ Vitrierie
Papier Peint
Daniel BESNARD
 La Châtaigneraie - CRUGUEL
02 97 73 00 01

TREGARO Peinture
 CRUGUEL
 06 20 74 74 86
 Fax 02 97 73 02 91

Atelier **YANN' Cadres** BRETAGNE
 Fabrication artisanale de cadres à coins bouchés et prestations de vernissage sur bois
 Atelier YANN' Cadres
YANNICK DUBOT
 Le Botterin - 56420 Cruguel
 Port. **06 84 69 83 58**
 Tél. 02 97 73 04 37
 E-mail : dubot@yanncadres.fr
 Site web : <http://yanncadres.fr>

SARL **MCG COUVERTURE**
 Neuf • Rénovation • Ramonage
 MOUNIER CHRISTOPHE La Ville Allio 56420 CRUGUEL
 Tél : 02.97.73.02.57
 GUILLOUZO CYRIL La Garenne 56420 GUEHENNO
 Tél : 02.97.42.32.41
 mcgcouverture@free.fr

Joël Boulvais
 inter.boulvais@gmail.com - 06.50.57.59.47
ENGLISH
FRANÇAIS
 Interpreting Services - Drafting & Translation
 Services de traduction et d'interprétariat

Sylvie Jouan
 Conseillère
 06 81 90 70 85
 H₂O at Home

Joel Sugeres
 Artisan peintre
 sugeres.joel@orange.fr
Sugeres
 Peinture int.ext.
 06 65 69 50 59-02 97 70 21 70
 13 rue des vieux metiers
 56420 cruguel

Mon site :
<https://h2office.h2o-at-home.net/website/sylvie-jouan>
 Mon mail : h2osylvie.j@gmail.com

 Scannez le QR code et découvrez notre catalogue en ligne :
<http://e-catalog.h2o-at-home.com/fr/>

ASSISTANTE MATERNELLE



M^{me} Dominique
PEDRONO
Berlan
Tél : 02 97 73 03 02

Graphisme • Illustration • Sérigraphie
octopus.bzh
09 75 65 20 35

N&S

N&S VISUALS
Studio graphique

15 la ville potin | 56420 Cruguel
06 52 95 02 82
nesvisuals@gmail.com
www.nesvisuals.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE



Stéphane Pocholle

Les Landes
56420 Cruguel
06. 99. 64. 61. 10
Pochollestep@orange.fr

Steph'Pizza
Pizzas à emporter
06 12 70 65 49



Mercredi : Pleugriffet
Jeudi : Bignan
Vendredi : Cruguel
Samedi : Colpo
Dimanche : St Allouestre



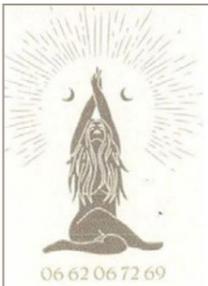
Mathilde Bès de Berc
Hypnothérapeute-Energéticienne

07 86 20 87 16

"Oser aller vers soi"

www.hypnose-energie-josselin56.fr

Consultation sur RDV
6 Ville Allio 56420 Cruguel



**Nelly DEFO – Thérapeute holistique
– Chamane – kinésithérapeute**

*Massage *Soins énergétiques * Libération émotionnelle
*Ateliers *Réadaptation musculaire *Réadaptation du périnée
*Gymnastique abdominale *Gymnastique douce
*Féminin sacré * Danse intuitive *Libération par le mouvement
« Venez comme vous êtes, repartez comme vous aimez »
Rue de la maire – local salle polyvalente – 56420 CRUGUEL
06 62 06 72 69 defo.nelly@gmail.com

BAR DES SPORTS

Bar des Sports

Mme Sophie Delaune

56420 CRUGUEL - 02 97 73 05 29

Rebecca Claridge

Esthéticienne à domicile

Zen et Beauté

06 30 32 50 65
zenetbeaute56@gmail.com
www.zenetbeaute56.wordpress.com
56420 Cruguel
Siret: 82309157400015

Pensez Foie gras

Foie Gras
de canard entier

PRODUIT A CRUGUEL

Heures d'ouverture :
- du dimanche
- les samedis de 10h à 13h
- les dimanches matins de 10h à 12h
- le 24 décembre et le 31 décembre de 10h à 13h

EXPL 406 Landes
56420 CRUGUEL
02 97 74 00 28
06 73 11 37 48
patrick.ullouchon@orange.fr

Maison DUBOT

Boucherie
Charcuterie
Traiteur

Bourg de Saint Aubin
26 rue Saint Briec 4 rue de Cruguel
56420 CRUGUEL 56420 PLUMELEC
Tél. 02 97 73 00 79 Tél. 02 97 42 21 38

Ô Bon Kru

Cette année 2023 a vu naître le comité des fêtes de Cruguel : Ô Bon Kru . Une douzaine de personnes motivées pour organiser des manifestations festives.

Les 29 et 30 juillet, la mairie a disposé des jeux en bois autour de l'étang. A cette occasion, l'association ÔBK a proposé une buvette et une restauration. Ces deux journées ont connu un franc succès. La convivialité était au rendez-vous ! Merci à vous pour votre participation à cette réussite.

Ce 2 décembre, vous avez pu profiter de la randonnée et apprécier de partager un repas. Une belle soirée qui nous a plongée dans la magie des fêtes de fin d'année.

Hâte en 2024 d'animer à nouveau la commune et de partager avec vous de bons moments lors des prochaines fêtes.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook : OBK - Ô Bon Kru



Club des Ajoncs d'Or

Au cours de l'année 2023, le club a organisé pour ses adhérents 2 repas au restaurant, un loto au mois de mars et un autre en octobre.

Une fois par mois, le 2ème mardi après-midi, nous nous retrouvons pour des jeux de cartes à la salle polyvalente.

En septembre, un voyage d'une journée en car nous a permis de visiter les Forges d'Hennebont le matin puis après un bon repas au « DOLPHINA » promenade en bateau pour visite du port de Lorient. Journée très agréable sous un soleil d'été.

D'ici la fin de l'année, il restera à organiser un loto pour les enfants le 31 octobre et un concours de belote prévu le samedi 18 novembre.

Le club a besoin de renfort. Venez nous rejoindre et nous apporter des idées nouvelles.



Le Cruguel Josselin

La randonnée pédestre a eu lieu le dimanche 4 juin et 252 marcheurs étaient inscrits sur les 3 circuits proposés 7, 12, et 15 km .

nettoyages des différents circuits et rendez vous pour le 2 juin 2024 pour la prochaine édition.

L'année 2024 sera une nouveauté la journée du 2 juin avec une cause sanitaire pour les maladies neurologiques, polyarthrite et sclérose en plaque.

Nous vous donnons rendez vous pour le 2 juin.

ASC – Association Sportive de Cruguel

2022-2023 année mitigée.

Durant cette saison, l'AS Cruguel a réussi à se maintenir en ligue pour la quinzième année consécutive. Nous pouvons être satisfaits et fiers du parcours de notre club depuis toutes ces années. L'équipe 2, quant à elle, n'a pas réussi à se maintenir au niveau le plus élevé du district et va repartir en Division 2. L'équipe 3 a fini dans la première moitié de son championnat, ce qui est très honorable.

L'AS Cruguel c'est aussi des manifestations extra-sportives qui rassemblent, comme notre repas spectacle en octobre avec « Jaoset d'Lainti » qui a donné de la gaieté après une trêve Covidiale.

Nos jeunes sont toujours dans le Groupement du Pays de Josselin avec un joli parcours de l'équipe U18 qui est montée en ligue après de nombreuses années d'absence à ce niveau.

Le foot animation est toujours en collaboration avec nos amis Guégonnais.

Dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose, l'AS Cruguel a souhaité s'associer aux côtés de La Josselinaise, association locale très impliquée dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la récolte de dons pour la recherche.

A cet effet, le club a organisé un match de gala 100% féminin contre le Vannes OC le samedi 28 octobre. Ainsi, 14 femmes de Cruguel et des alentours ont vêtu la tunique verte pour la première fois de l'histoire du club afin de soutenir la cause.

Malgré des conditions climatiques compliquées, l'événement a permis de rassembler près de 200 personnes, toutes venues encourager les deux équipes. La rencontre s'est soldée par une victoire 2-0 de l'ASC. L'ensemble des bénéfices générés lors de ce match sera reversé à La Josselinaise.

Cet événement était également l'occasion pour le club d'amorcer une nouvelle dynamique et de lancer un nouveau projet puisque l'objectif de ce dernier est de créer une équipe seniors féminines dès la saison prochaine. Rendez-vous en 2024 !

Les Présidents et membres de l'ASC profitent de cet article pour remercier l'ensemble des supporters, des partenaires et de la municipalité pour les moyens mis en place et leur souhaitent le meilleur pour l'année 2024.



Cruguel pétanque club

Président : Guillaume Bernard

Saison 2023

Le calendrier de la saison 2023 a été riche en événements sportifs et festifs :

- Coupe de France et coupe du Morbihan, il faut impérativement une féminine dans l'équipe pour participer. Malheureusement aucune féminine n'est licenciée.
- Nos vétérans (60 ans ou +) se sont donnés à fond dans les deux compétitions majeurs :

Coupe des aînés

- » 5 tours + demi final et final
- » Cruguel se fait éliminer au quatrième tour par Plouay

Championnat des Clubs vétérans

- » 7 journées entre les 28 mars et 13 juin
- » Classement du CPC : Troisième

Championnat des Clubs Seniors Classement du club : Cinquième ex-aequo

> NOTA

Les championnats se disputent par équipe de six joueurs :

- Six tête-à-tête,
- Trois doublettes,
- Deux triplettes.

Les concours se déroulent en doublette ou triplette (calendrier annuel)

Le club comprend 18 licenciés + 17 cartes loisirs. Deux belles victoires de nos aînés contre ASPTT Lorient et le club de Pénestin qui jouent dans une division supérieure sur notre terrain de pétanque de Cruguel

L'inter association du samedi 10 juin 2023 a été un beau succès sportif et de convivialité par une belle journée ensoleillée.

Le concours est remportée par deux joueurs (M. Serge Brunou/ Jacky Cahelo) de Cruguel Pétanque Club. De nombreux prix ont récompensé plusieurs doublettes de différentes associations. Cruguel Pétanque Club remercie vivement tous les participants et vous convie à la journée inter association 2024.

L'actualité du Club pour 2024

Le samedi 15 juin est retenu pour l'organisation de la journée inter-association avec un repas sous le chapiteau. Le concours est ouvert à tous licenciés et non licenciés. Il est proposé pour les doublettes d'associer un licencié et un non licencié afin d'amener une plus grande mixité dans le jeu.

Le repas inter-association du samedi 15 juin est ouvert à tous les habitants de la commune et autres sur réservation une semaine avant (achat de ticket).

Le mercredi, le club reçoit des personnes de l'IME de Plumelec afin qu'elles participent à une activité de loisirs en dehors de leur centre et ainsi les amener vers une autonomie complète.

Le club est aussi ouvert aux nouveaux adhérents qui souhaiteraient découvrir la pétanque.

Nous vous attendons afin de construire une nouvelle équipe dirigeante et mener le club vers d'autres victoires. Nous vous invitons à nous rejoindre afin de découvrir l'association, le jeu de pétanque et également vous initier à la réglementation en vigueur.

A votre disposition

> LES JOURS D'ENTRAÎNEMENT

Mercredi -Vendredi - Samedi
À partir de 14 heures
au terrain de pétanque
Rue du stade 56 420 Cruguel

> LICENCES 2024

Vétérans, Seniors : 40 €uros
Cartes Loisirs : 20 €uros



IMAC – Inter associations de Matériel d'Animation de Cruguel

L'IMAC propose la location de tables, bancs et vaisselle pour les associations et les particuliers. La réservation doit être effectuée environ 15 jours avant la date de la manifestation.

Contact : Bernard GUILLAUME 06 73 83 86 02 ou 02 97 73 00 25 – guillaume.bernard928@orange.fr

Le Cyclo Cross

Le samedi 7 janvier 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre circuit, la finale de la coupe du Conseil Départemental.

La météo n'était pas forcément au rendez-vous mais les personnes présentes ont assisté à un beau spectacle sportif autour de l'étang. Nos speakers habituels ont su animer cette journée. L'épreuve a réuni de nombreux cyclistes, des plus petits aux plus grands, sur un circuit préparé soigneusement par les membres de l'association les semaines précédentes.

> LE PODIUM DE LA COURSE SENIORS-ESPOIRS EST LE SUIVANT :

1^{er} Tony Périou, 2^e Axel Laurance, 3^e Clément Alleno
 Le 7 octobre 2023, l'association a convié les bénévoles, la municipalité ... à assister à la remise d'un don en faveur de l'APEL du RPI Cruguel Lizio. Nous tenions à remercier toutes les personnes qui participent de près comme de loin à la réussite de notre course annuelle et notamment les nombreux bénévoles qui œuvrent par tous les temps, dans la joie et la bonne humeur.

Pour conclure, c'est avec plaisir et fierté que nous vous parlerons la prochaine fois de l'épreuve que nous accueillerons en cette fin d'année : le championnat de Bretagne, qui s'est déroulé le dimanche 17 décembre 2023.

Belle année 2024 à tous.

Les membres du cyclo-Cross



Association De Sauvegarde De La Chapelle Saint-Yves

21 mai 2023 : Pardon

Après la procession suivie de la messe en la chapelle, le repas a attiré cette année de nombreux convives (220) dans une ambiance amicale et agrémentée par quelques chansons de Jacky. Nous remercions chaleureusement nos « cuistos », sans qui la fête ne serait pas possible, ainsi que l'ensemble des volontaires.

> DATE À RETENIR : LE PROCHAIN PARDON DE SAINT-YVES AURA LIEU LE DIMANCHE 19 MAI 2024

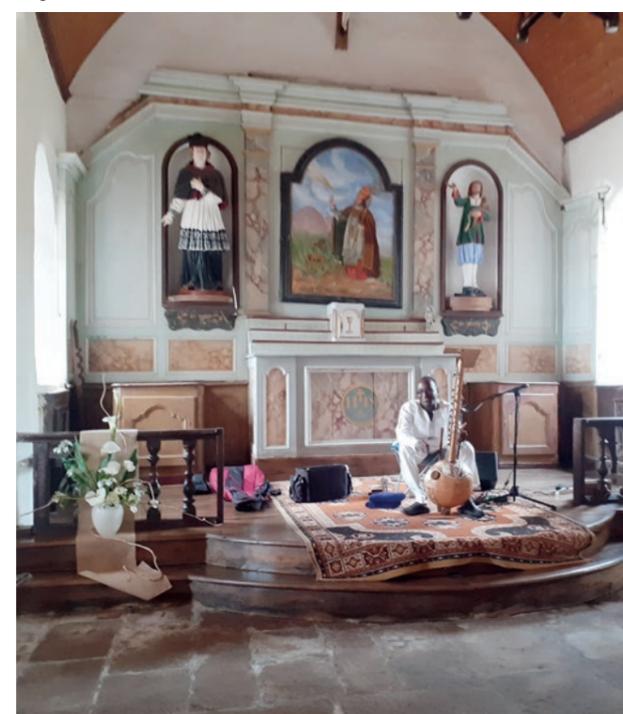
25 juin 2023 : Concert de musique

La chapelle a résonné au son de la kora, instrument traditionnel d'Afrique de l'ouest (appelée parfois harpe africaine), que maîtrise à la perfection M. Tidiane DIA. Une découverte pour beaucoup de spectateurs mais également un coup de cœur.

La souscription pour l'appel aux dons en vue du remplacement de la statue volée du Sacré Cœur est encore d'actualité.

Renseignements auprès de Mme Marlène LE BRETON 02.97.73.04.56 ou M. Yannick DUBOT 02.97.73.04.37

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux membres pour faire vivre et perdurer notre association alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



Association communale de chasse agréée



De bonne mémoire, notre vœu le plus cher était bien entendu le local des chasseurs, celui-ci sera très prochainement fonctionnel.

D'ailleurs, nous remercions la nouvelle équipe municipale qui a su nous entendre et nous écouter en matière de besoins, tant aux normes que confort, et pratique pour l'association.

Notre association compte 31 adhérents pour la saison 2023-2024.

Nous rendons hommage à la disparition d'un des nôtres : Michel Besnard le 29 juin 2023.

Pour ce qui est des activités festives et champêtres

- Le ball-trap du 15 et 16 juillet
- Les repas à emporter du 18 mars et du 21 octobre 2023.

Actuellement, nous avons un phénomène récurrent depuis quelques années c'est la présence de sangliers qui ne fait que proliférer. Alors nous invitons tous les propriétaires, agriculteurs qui subissent les dégâts de ce nuisible à nous joindre au plus vite pour y remédier.

Pour cette saison des battues sont organisées sur la réserve de chasse le 16 décembre, 21 janvier, 4 février, 17 février, 24 février.

Pour terminer nous souhaitons à l'ensemble des habitants de la commune une bonne année 2024.



L'Atelier De L'Oust À Broceliande

Pour la 2^e année consécutive, l'association a organisé son marché médiéval.

Les 2 journées ont été rythmées par des spectacles de jonglage, archerie, cracheur de feu et jeux médiévaux.

Les artisans médiévaux ont présenté leurs créations et ont séduit les visiteurs.



Mémoires du pays de Josselin

L'année 2023 a débuté par la traditionnelle galette des rois le 21 janvier à Cruguel.

Le premier semestre 2023 a été entièrement consacré à la finalisation de l'exposition « Les Trente Glorieuses dans le canton de Josselin ». Lancé en 2020, ce thème de recherches n'avait pas abouti en raison de la pandémie.

Les 11 communes du canton sont représentées par plusieurs panneaux retraçant la vie communale de 1945 à 1975 et son évolution pendant cette période. Une vingtaine de panneaux traitent aussi de thèmes plus généraux concernant tout le canton : la religion, l'agriculture, le remembrement, l'habitat...

Les 70 panneaux ont fait l'objet d'une exposition

salle des Lilas à Lanouée du 22 avril au 8 mai. De nombreux objets d'époque (principalement prêtés par l'Écomusée de Lizio) ainsi que des véhicules anciens complétaient nos recherches.

Cette exposition a été appréciée par plus de 600 visiteurs.

Les municipalités qui le souhaitent peuvent nous contacter pour utiliser cette exposition dans leur commune respective. Cruguel, Guégon, Josselin et Helléan en ont déjà profité. Suivant l'espace dont on dispose, il est possible d'exposer l'ensemble des panneaux, ou seulement une partie.

En décembre, l'assemblée générale a clôturé l'année. Lors de cette réunion, une visite à l'Écomusée de Lizio a été programmée (la date reste à préciser) et divers projets pour 2024 ont été évoqués et soumis à la réflexion de chacun.





RIV

Ploërmel Communauté a mis en place un Réseau Intercommunal de Voyage (RIV)

Une ligne de bus est désormais accessible pour se rendre à GUEGON et JOSSELIN (puis liaison JOSSELIN – PLOERMEL).

L'arrêt de CRUGUEL est situé rue de la Mairie

Les horaires de passage à CRUGUEL sont : 7H05-9H45-12H10-14H40-17H10-19H30 en semaine et 10H30-13H52-16H20-19H05 le samedi

> PAR EXEMPLE :

Je pars de CRUGUEL à 9H45, j'arrive à JOSSELIN (parking des cars) à 10H04. Je reprends un autre bus (la ligne 7) à 10H06 qui me dépose à PLOERMEL (place Jean-Paul II) à 10H40. Je peux ainsi, profiter des commerces et services à PLOERMEL. Pour le retour, je prends la ligne 7 à PLOERMEL à 15H55, j'arrive à JOSSELIN à 16H29, et je reprends la ligne 5 à 16H31 pour être déposé à CRUGUEL à 16H50.

Pour aller au marché à JOSSELIN, le samedi :

Je prends le bus, rue de la mairie à CRUGUEL à 10H30, j'arrive à 10H49 à la place des cars à JOSSELIN. Je reviens en prenant le bus à JOSSELIN à 13H16, j'arrive à CRUGUEL à 13H35



Transport à la demande – RIV TAD

Pour les habitants résidant dans les villages et ne pouvant se déplacer jusqu'au bourg, un service Transport à la demande (TAD) est mis en place, il fonctionne de 7H à 18H (du lundi au samedi). L'utilisateur peut être pris à son domicile et déposé à l'arrêt de Josselin. Les réservations de trajet se font par téléphone au 02 97 67 63 70.

Plus d'information sur le site riv-info.bzh

Et quelques plaquettes sont disponibles en Mairie

**VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
CANTON DE PLOËRMEL**

Hania RENAUDIE
MAIRE DE CAMPÉNÉAC

Nicolas JAGOUDET
MAIRE DE JOSSELIN

POUR CONTACTER VOS ÉLUS

Hania RENAUDIE : hania.renaudie@morbihan.fr
Nicolas JAGOUDET : nicolas.jagouDET@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

Nos conseillers départementaux seront présents à CRUGUEL le samedi 16 mars 2024 de 9H à 11H30.

Si vous souhaitez les rencontrer, il est nécessaire de prendre RDV au 02 97 54 80 49. Ils pourront vous tenir informés de l'actualité départementale, des différents dispositifs de soutien du département, et sauront être à votre écoute dans une démarche d'accompagnement.

L'ÉCOLE PUBLIQUE SUZANNE BOURQUIN À JOSSELIN

Vous en avez peut-être déjà entendu parlé, c'est maintenant confirmé, la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN de Josselin sera déconstruite l'an prochain.

Les raisons qui ont poussé les élus du syndicat scolaire à faire ce choix sont multiples : réseaux en mauvais état, isolation insuffisante, système de chauffage au fuel obsolète et chaudière en fin de vie, problèmes d'accessibilité (toutes les classes ne sont accessibles que par des marches), présence d'amiante dans le bâtiment...

Par ailleurs, il a été décidé que la nouvelle école élémentaire serait reconstruite au même endroit. En effet, il s'agit d'un lieu idéal avec la présence sur site de la maternelle et du restaurant scolaire. De plus, la proximité immédiate avec le collège permet aussi aux élèves de CM2 de s'y rendre régulièrement.

Les travaux de désamiantage et de déconstruction débuteront normalement dès le mois de juillet 2024.

Aussi, la rentrée de septembre 2024 pour les élémentaires (du CP au CM2) se fera sur un autre lieu. Ils seront relocalisés dans les anciens locaux administratifs de l'hôpital de Josselin, situés 21 rue Saint Jacques. Des petits travaux d'aménagement intérieurs et de mise aux normes seront réalisés afin que les enfants et leurs enseignants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

La date prévisionnelle de fin de travaux est fixée au mois de janvier 2026.

Les maternelles quant à eux, resteront sur

site. Mais pas d'inquiétude, tout a été prévu avec l'architecte pour qu'ils soient accueillis en toute sécurité.

Tous les enfants continueront à déjeuner dans le même restaurant scolaire. Par ailleurs, ils seront tous accueillis dans la partie maternelle pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Un concours d'architecte avait été lancé en mai 2023. Trois équipes avaient été sélectionnées pour dessiner le projet de nouvelle école. Le projet qui a été choisi par les élus fin octobre, a obtenu l'adhésion générale des membres du jury de concours et des enseignants qui ont participé à la commission technique. Les études d'architecte se poursuivront jusqu'au mois de mars 2024.

Contact :

Syndicat scolaire du Pays de Josselin - 3 Place des Remparts 56120 JOSSELIN
02 97 22 27 12 – direction@syndicatscolairejosselin.fr

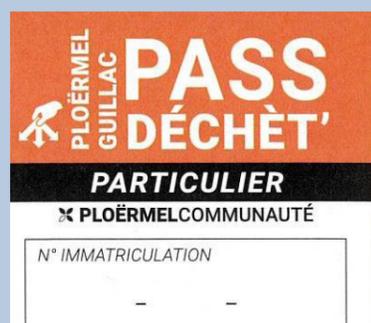


La déchèterie de Guillac

Adresse : Village de la ville Meno – 02 97 74 22 74

Le contrôle d'accès a été mis en place le 1er juin 2023. Chaque déposant doit présenter sa vignette « Pass déchet ». Il s'agit avant tout de réguler l'accès aux déchèteries et de connaître les apporteurs.

Pour plus de renseignements, contacter le service gestion & prévention des déchets au 02 97 73 20 96 ou dechets@ploermelcommunaute.bzh



> POUR RAPPEL :

- Le verre > colonne à verre
- Les textiles > Bornes Relais
- Les sacs poubelles > Bacs d'ordures ménagères
- Le tri sélectif > Bacs jaunes
- Biodéchets > Composteurs

> DÉCHÈTERIE DE GUILLAC (02 97 74 22 74)

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | 9H30-11H50 | 13H30-17H50 |
| Mardi | fermée | 13H30-17H50 |
| Mercredi | 9H30-11H50 | 13H30-17H50 |
| Jeudi | fermée | fermée |
| Vendredi | 9H30-11H50 | 13H30-17H50 |
| Samedi | 9H30-11H50 | 13H30-17H50 |

D'INFOS SUR LE TRI OU LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS :

Services Techniques & Environnement 02 97 73 20 96
dechets@ploermelcommunaute.bzh



Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Cruguel Lizio a été créé en Septembre 2019. Il accueille environ 80 élèves répartis sur 2 sites :

- A Cruguel les PS/MS et les CM1/CM2
- A Lizio les GS/CE2 et les CP/CE1

Tout au long de l'année, les écoliers bénéficient de différentes animations et sorties et se retrouvent lors de journées RPI, soit à Cruguel, soit à Lizio.

Cette année, tous les enfants de la Petite section au CM2 partiront 2 jours dans le Finistère.

Voici en images quelques photos des animations ou sorties des enfants. Un grand MERCI à l'association des parents d'élèves, l'APEL, qui finance une grande partie de ces activités et à tous les bénévoles, parents ou non qui soutiennent nos associations.

Merci également à Ploërmel Communauté qui finance des activités sportives et culturelles à destination des enfants scolarisés à Cruguel.



Animation 1ers secours pour les CM



Carnaval du RPI à Lizio



Kayak pour les CM



Judo pour les CM



Sortie scolaire à Port ST Père en Juin 2023



Ramassage de pommes à Lizio



Animation autour du pain à Cruguel



La kermesse du RPI à Lizio



Course de solidarité avec les écoles du réseau de Josselin au Bois d'Amour à Josselin



Rassemblement RPI en septembre 2023 lors de la journée des langues

> LES DATES IMPORTANTES À RETENIR :

- Portes ouvertes : le vendredi 15 mars 2024 de 16h à 19h
- Vendredi 22 mars 2024 : carnaval des enfants du RPI à Lizio
- 6 avril 2024 : repas des écoles à Cruguel
- 22 juin 2024 : kermesse des enfants à Lizio

| | |
|---|-------------------------------------|
| Vendredi 5 janvier | Cérémonie des Vœux |
| Mercredi 10 janvier | AG Ajoncs d'or |
| Samedi 27 janvier | Repas ASC |
| Samedi 3 février | Repas licenciés CPC |
| Vendredi 16 février | AG IMAC |
| Vendredi 1er mars | Concours de Belote ASC |
| Samedi 16 mars | Repas à emporter ACCA (Chasse) |
| Dimanche 17 mars | Paiement des terres ACCA (Chasse) |
| Samedi 23 mars | AG Commune Possible |
| Dimanche 24 mars | Paiement des terres ACCA (Chasse) |
| Samedi 6 avril | Poulet Frites APPEL |
| Mercredi 10 avril | Loto Ajoncs d'or |
| Vendredi 3 mai | AG asso St Yves |
| Dimanche 19 mai | Pardon de St Yves |
| Dimanche 2 juin | Rando Cruguel Josselin |
| 7 Ou 8 juin | AG ASC |
| Dimanche 9 juin | Elections européennes |
| Samedi 15 juin | Tournoi pétanque inter associations |
| 23 Ou 30 juin | AG ACCA (Chasse) |
| 23 Ou 30 juin | Ball Trap |
| Samedi 27 juillet | Week end à l'étang |
| Dimanche 28 juillet | Week end à l'étang |
| Samedi 3 août | Concours Pétanque |
| Samedi 28 et dimanche 29 septembre | Marché Médiéval |
| Samedi 5 octobre | Repas foot avec animation |
| Mercredi 9 octobre | Loto Ajoncs d'Or |
| Samedi 19 octobre | Repas à emporter ACCA (chasse) |
| Samedi 9 novembre | AG CPC (Pétanque) |
| Lundi 11 novembre | Commémoration + repas du CCAS |
| Samedi 16 novembre | Concours de belote |
| Samedi 30 novembre | Animation Ô Bon Kru |



Commemoration du 8 mai 2023



Commemoration du 11 novembre 2023



Rénovation du four à pain du bourg



Les membres du Conseil Municipal



Dispositif argent de poche



Commemoration du 11 novembre 2023

